

# LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ALGERIEN VINGT ANS APRES

**Dans le cadre du projet**  
**« *La jeunesse au cœur du développement* »**



Association pour la Culture et  
le Développement Communautaire  
[acdc.asso.dz@gmail.com](mailto:acdc.asso.dz@gmail.com)

## ***Table des matières***

<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
1) <b>Bref rappel</b>	<b>8</b>
2) <b>Méthodologie</b>	<b>8</b>
<b>II. CARACTERISTIQUES DES ASSOCIATIONS</b>	<b>10</b>
1) <b>Distribution par genre</b>	<b>10</b>
2) <b>Distribution par âge de l'encadrement</b>	<b>11</b>
3) <b>Implantation</b>	<b>12</b>
4) <b>Domaines d'intervention</b>	<b>13</b>
<b>III. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS</b>	<b>15</b>
1) <b>Création, composante humaine</b>	<b>15</b>
a) <b>Création</b>	<b>15</b>
b) <b>Composante humaine</b>	<b>15</b>
2) <b>Ressources financières</b>	<b>16</b>
a) <b>Cotisations</b>	<b>16</b>
b) <b>Subventions des pouvoirs publics et organismes nationaux</b>	<b>17</b>
c) <b>Financement externe</b>	<b>17</b>
3) <b>Ressources humaines</b>	<b>18</b>
a) <b>Statut</b>	<b>19</b>
b) <b>Périodicité des réunions et participation</b>	<b>19</b>
4) <b>Projets</b>	<b>20</b>
5) <b>Les satisfactions obtenues</b>	<b>22</b>
6) <b>Les difficultés rencontrées</b>	<b>23</b>
<b>IV. CONCLUSION</b>	<b>24</b>
1) <b>La problématique associative en Algérie</b>	<b>24</b>
2) <b>Les recommandations</b>	<b>26</b>

# I. INTRODUCTION

Cette étude qualitative intervient 20 ans après la création des premières associations et 18 ans après la promulgation de la loi sur les associations. Ce qui nous amène à poser la question suivante : ont-elles atteint l'âge adulte ou sont-elles encore dans l'adolescence qui expliquerait leur fonctionnement instable ? Peuvent-elles s'émanciper dans un environnement (institutionnel et social) qui leur dénie cette capacité et qui veut ainsi les maintenir dans une obéissance entière et une immaturité permanente.

Ce modeste travail a pour objectif de participer à la connaissance du jeune mouvement associatif algérien. Nous espérons qu'il constituera une contribution à la compréhension des multiples problèmes que les associations vivent actuellement : des problèmes d'ordre interne liés à leur fonctionnement et des problèmes d'ordre externe en relation directe avec leur environnement institutionnel et social.

Par ailleurs, nous pensons que les conclusions qui en seront tirées pourront au moins permettre aux associations de prendre conscience de leurs faiblesses et de les transformer en forces si toutefois elles se mobilisent pour améliorer les relations inter associatives en vue de créer une synergie qui seule peut les mener à une maturité.

En effet, pour sortir réellement d'une certaine léthargie et devenir une force de propositions qui compte, les associations sont obligées de s'unir afin de se constituer en véritable partenaire des pouvoirs publics qui ne cessent de vouloir les confiner dans un statut d'organisation de masse et non comme un mouvement indépendant qui collabore avec les administrations dans le respect des prérogatives de chacun.

Ce regard que nous portons, aujourd'hui sur le mouvement associatif est nécessairement incomplet mais ce travail aura l'avantage de fixer des repères, d'indiquer des limites et de poser des interrogations auxquelles associations et pouvoirs publics devront en commun trouver des réponses dans le cadre d'un dialogue empreint d'intelligence et d'esprit de responsabilité.

## **1) BREF RAPPEL**

Cette étude est une initiative de l'Association pour la Culture et le Développement Communautaire (ACDC) et s'inscrit dans le cadre de son plan d'action 2007- 2011 « La jeunesse au cœur du développement ». ACDC a mis en place un ambitieux programme qui a reçu le soutien de l'Ambassade du Royaume des Pays Bas et du service de Coopération suisse. Ce programme se construit, entre autre, sur une étude portant sur le mouvement associatif.

L'étude a pour objectif la connaissance des besoins et des atouts des associations. Elle vise principalement les aspects suivants :

- la gouvernance interne des associations ;
- leurs relations avec l'environnement social et institutionnel ;
- les difficultés organisationnelles et opérationnelles rencontrées.

## **2) METHODOLOGIE**

Nous avons opté pour la technique qualitative parce qu'elle consiste à écouter de manière approfondie un petit nombre de personnes afin de recueillir leurs vécus, leurs ressentis, leurs représentations affectives, symboliques et rationnelles, de saisir les mécanismes individuels et collectifs associés aux motivations, attitudes et comportements de la ou des cibles concernées afin de comprendre leur manière de penser. De plus cette technique

visent essentiellement la compréhension des logiques qui sous-tendent les opinions de tel type de population sur un certain sujet et l'exploration des besoins et attentes.

Nous avons, compte tenu de ce choix, décidé de toucher une cinquantaine d'associations ayant des missions diverses et implantées sur le territoire national selon un découpage en trois régions : Est (de Annaba à El oued); Centre (d'Alger à Tamanrasset) et Ouest (d'Oran à Bechar).

Nous avons retenu 45 associations : certaines, peu nombreuses viennent de fêter leur 20<sup>ème</sup> anniversaire ; d'autres n'ont qu'un an d'existence. Par ailleurs, nous avons pris la précaution de ne faire figurer dans notre échantillon que des associations fonctionnant de manière relativement indépendante, c'est-à-dire non rattachées à des institutions publiques.

Un guide d'entretien a été élaboré pour cerner les différents domaines qui concernent une association :

- Création, composante humaine ;
- Ressources financières et humaines ;
- Fonctionnement ;
- Projets (réalisés, en voie de réalisation, programmés dans le futur) ;
- Satisfactions obtenues
- Difficultés rencontrées

C'est ainsi qu'après une présentation succincte des caractéristiques des associations (distributions par genre, âge des dirigeants, implantation et domaines d'interventions) nous présenterons la synthèse des entretiens qui constituent l'élément fondamental de ce travail.

## II. CARACTERISTIQUES DES ASSOCIATIONS

### 1) DISTRIBUTION PAR GENRE

Nous retrouvons dans notre échantillon trois catégories d'associations en ce qui concerne l'encadrement : féminines, masculines et mixtes. Cette catégorisation ne constitue pas un cloisonnement. Leur dénominateur commun, c'est la l'amélioration des conditions socio économiques des jeunes ou la prise en charge d'une catégorie sociale en difficulté.

Catégorie	Nombre	%
Féminine	10	22.22%
Masculine	11	24.44%
Mixte	24	53.33%
Total	<b>45</b>	<b>100</b>

- **Les associations dont les membres sont des deux sexes** restent dominantes. Souvent elles sont créées par des étudiants et des étudiantes, catégorie la plus consciente de la nécessité d'utiliser le mouvement associatif pour améliorer les conditions de vie d'un groupe particulier ou de militer ensemble pour l'amélioration d'un cadre de vie. Dans les régions de montagne, les jeunes, souvent étudiantes et étudiants, utilisent l'association pour renforcer ou dynamiser l'organisation traditionnelle (comité de village) même si parfois cette alliance est sujette à des conflits d'aspirations entre générations. Mais, il faut reconnaître que ces expériences ont été très positives dans la totalité des cas et peuvent être considérées comme des exemples intéressants d'une rencontre pertinente entre organisation traditionnelle et mouvement associatif moderne.

- **Les associations masculines** se retrouvent souvent dans des régions encore dominées par la culture traditionnelle qui ne permet pas la participation directe de la femme aux activités extra familiales. Cependant, même si les femmes ne figurent pas dans les organes de direction, elles sont bénéficiaires des actions organisées par ces associations.

- **Les associations exclusivement féminines** visent à apporter un soutien en formation comme en sensibilisation pour des femmes souvent «exclues» de la vie sociale. Certaines mettent en œuvre des actions visant à donner aux femmes des métiers leurs assurant une autonomie pour améliorer leurs conditions économiques et sociales; d'autres associations veulent que les femmes jouent un rôle de gardiennes de la tradition à travers la dynamisation des activités artisanales locales en ayant toujours cet objectif de donner aux femmes une autonomie sur le plan économique. Dans l'ensemble, ces associations ont un objectif commun : militer pour l'égalité des droits et des devoirs entre les hommes et les femmes comme le stipule la constitution, et lutter contre toutes les formes de discrimination dont sont victimes les femmes. Ces associations se caractérisent souvent par une relative stabilité et une forte cohésion de leurs staffs.

## 2) DISTRIBUTION PAR AGE DE L'ENCADREMENT

<b>Âges</b>	<b>20-24</b>	<b>25-29</b>	<b>30-34</b>	<b>35-39</b>	<b>40-44</b>	<b>+45</b>	<b>total</b>
<b>Président</b>	05 11.11%	14 31.11%	05 11.11%	11 24.44%	05 11.11%	05 11.11%	45 100%
<b>Secrétaire général</b>	05 11.11%	12 26.66%	11 24.44%	08 17.77%	03 6.66%	06 13.33%	45 100%
<b>Trésorier</b>	05 11.11%	16 35.55%	07 15.55%	08 17.77%	04 8.88%	05 11.11%	45 100%

<b>Âges</b>	<b>20-24</b>	<b>25-29</b>	<b>30-34</b>	<b>35-39</b>	<b>40-44</b>	<b>+45</b>	<b>total</b>
<b>Président</b>	35 77,78%			10 22,22%			45 100%
<b>Secrétaire général</b>	36 80%			09 20%			45 100%
<b>Trésorier</b>	36 80%			09 20%			45 100%

L'encadrement du mouvement associatif se caractérise par sa jeunesse. La majorité des dirigeants du mouvement avait tout juste 20 ans au moment de la promulgation de la loi sur les associations. Cette jeunesse à la fois du mouvement et de l'encadrement se répercute sur le fonctionnement des associations: manque d'expérience et de formation que les dirigeants reconnaissent eux-mêmes. C'est tout le problème du management associatif qui se pose. En effet, les cadres associatifs ont besoin de formation dans ce domaine en vue d'une meilleure gouvernance leur permettant de réussir efficacement leurs projets en mobilisant mieux leurs adhérents.

### 3) IMPLANTATION

Dans un souci de prendre en compte le mouvement associatif dans sa dimension nationale, les associations concernées par cette étude se répartissent selon les 3 zones géographiques suivantes :

<b>Implantation</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
<b>Est</b>	15	33.33%
<b>Centre</b>	18	40%
<b>Ouest</b>	12	26.66%
	<b>45</b>	<b>100%</b>

#### 4) DOMAINES D'INTERVENTION

• Culture et arts	55.55%
• Développement	33.33%
• Social	33.33%
• Education et formation	24.44%
• Droits de l'Homme	20%
• Environnement	8%
• Santé	8%
• Sport et loisirs	6%
• Science et recherche	4%

Les pourcentages ne sont pas cumulables car la majorité des associations interviennent dans plusieurs domaines différents. Culture et arts, développement, social, éducation et formation, droits de l'Homme sont les domaines les mieux pris en charge par les associations enquêtées.

L'encadrement du mouvement associatif se caractérise :

- Par sa rupture avec le type d'association précédent (organisation de masse). Il se veut et s'affirme indépendant ou tout au moins autonome par rapport aux institutions officielles : la relation de partenariat est fortement exprimée avec le rejet ferme de la caporalisation. C'est en quelque sorte une certaine révolte contre le « père ».

- Par la taille des associations en privilégiant des formations régionales ou locales qui ont des objectifs ciblés et maîtrisables souvent en relation avec le développement et l'environnement.

- Par sa jeunesse : la majorité des dirigeants du mouvement avaient tout juste 20 ans au moment de la promulgation de la loi sur les associations. C'est une jeunesse révoltée qui veut s'affirmer et s'organiser différemment : défense réelle d'une population cible au-delà de toute compromission même si cette situation les met souvent en difficulté par rapport aux pouvoirs publics : peu ou pas de subventions.

- Par la volonté de créer (avec plus ou moins de réussite) un mouvement dynamique de volontariat bénévole qui offre aux jeunes des champs d'activités diverses les mettant en prise avec des réalités concrètes vécues par des catégories sociales en difficulté et leur faisant prendre conscience de ce qui se passe effectivement dans la société.



Réunion de restitution de l'enquête « *Le mouvement associatif algérien 20 ans après* », 30 juillet 2009 (Bureau de *Solidaridad Internacional*, El Biar, Alger)

### III. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS

#### 1) CREATION, COMPOSANTE HUMAINE

##### a) Création

Notre choix a porté sur des associations dont la création s'échelonne sur 20 ans (de 1989 à 2008). Si certaines, peu nombreuses ont fêté leur 20<sup>ème</sup> anniversaire, d'autres viennent juste d'avoir un an. Ce sont souvent des associations portées par la nouvelle génération. Les « anciennes » associations ont joué le rôle d'aînées. Elles ont souvent aidé les nouvelles de différentes manières : conseil, formation, soutien logistique (prêt de local pour les réunions, mise à disposition de matériel informatique, etc.) et transfert d'informations sur les modalités de demande de financement.

Les créations d'associations continuent en dépit des problèmes rencontrés par celles qui existent déjà et des difficultés de plus en plus complexes que les pouvoirs publics posent dans ce domaine : quasi impossibilité de créer de nouvelles associations nationales.

##### b) Composante humaine

Les membres fondateurs sont souvent restés mais dans certains cas, les départs ont pour causes : changement de résidence, désaccords avec d'autres membres, obstacles administratifs décourageants. Dans l'ensemble, les personnes à l'origine de la création des associations sont restées fidèles à leurs objectifs initiaux. Même s'ils quittent parfois le bureau, ils demeurent toujours présents pour soutenir et encourager les actions mises en œuvre par les membres actifs.

## 2) RESSOURCES FINANCIERES

Le problème fondamental dont souffre le mouvement associatif reste le manque de ressources financières. Les subventions, quand elles existent, sont données au compte-goutte et de façon aléatoire. Cette situation a des répercussions sur le fonctionnement des associations. En effet, l'enthousiasme est vite perdu à cause des difficultés à organiser des activités de manière régulière et à s'engager dans des actions en relation avec les missions que chaque association se donne. L'insuffisance d'activités mène au manque d'engouement et le découragement gagne parfois même les militants les plus engagés. Démobilisation et démotivation sont les deux principaux effets néfastes induits par les problèmes financiers que vivent les associations dans leur grande majorité.

Les ressources financières proviennent de cotisations (nettement insuffisantes), de subventions (pouvoirs publics et organismes nationaux), de financements internationaux (Ambassades, ONG et entreprises étrangères).

### a) Cotisations

<b>Montant DA</b>		<b>Néant</b>	<b>50 à 200</b>	<b>400 à 500</b>	<b>1000</b>	<b>1200</b>	<b>2400</b>	<b>3600</b>	<b>total</b>
<b>Associ- -ation</b>	Nbr	18	19	4	1	1	1	1	45
	%	40%	42,22 %	8,88%	2,22%	2,22%	2,22%	2,22%	100

Les ressources financières de la majorité des adhérents sont très faibles. C'est ainsi que 40% des associations n'ont pas recours aux cotisations, 42,22% demandent à leurs adhérents une modique participation financière annuelle de 50 à 200 DA car, pour la plupart, ces associations sont créées et animées par des étudiants qui n'ont beaucoup que leur bonne volonté à mettre au service du mouvement associatif.

En général, les cotisations ne peuvent pas constituer une ressource suffisante pour le financement des activités du mouvement associatif.

### **b) Subventions des pouvoirs publics et organismes nationaux**

La majorité des associations n'ont pas de subventions mais les APC règlent les petites dépenses inhérentes aux activités qu'elles organisent au niveau communal et qui s'inscrivent souvent dans le cadre du programme de la commune. Ce qui démontre qu'au plan local, les pouvoirs publics sont conscients de l'importance du mouvement associatif. Souvent un climat de collaboration existe bien et les associations sont considérées comme des partenaires respectés et respectables. Elles sont appelées pour organiser diverses activités au niveau communal : organisation de kermesse, animation et célébration de journées commémoratives (fêtes nationales, religieuses...). Malheureusement, les ressources financières des collectivités locales sont généralement trop faibles pour mieux financer le travail associatif.

Certaines associations parviennent à obtenir des financements des assemblées populaires de wilaya (APW), d'entreprises nationales : *Sonatrach* et *Naftal*, et de ministères : Culture, Jeunesse et sports et Santé. Ces financements font l'objet de contrat programme sur des projets initiés en partenariat.

### **c) Financement externe**

Les financements externes sont obtenus par 28,88% des associations. Ils proviennent des ambassades : Canada, France et Suisse ; des entreprises : *SNC Lavallin* ; d'ONG : Handicap International et des financements par appel à projets de l'Union européenne : ONG2, Programme Concerté Pluri Acteur (PCPA).

Un peu plus du tiers des associations ont obtenu des financements externes pour différents projets qu'elles ont soumis à des bailleurs de fonds. Ces apports financiers appréciables ont permis d'une part aux bénéficiaires d'avoir des crédits pour financer leurs activités et d'autre part, ils constituent des expériences structurantes pour les associations qui ont appris non seulement à savoir présenter des projets éligibles à des financements mais aussi à acquérir les capacités de mener à bien un projet en suivant des canevas rigoureux qui constituent de véritables outils de gestion.

Bien évidemment, ces financements sont relativement importants et leur gestion exige des compétences avérées de la part des cadres associatifs. Globalement, ces associations arrivent à répondre aux exigences strictes et à la réglementation pointilleuse des bailleurs de fonds ; ce qui leur permet de postuler avec succès au renouvellement du financement de leurs projets.

### **3) RESSOURCES HUMAINES**

Au moment de sa création, chaque association se retrouve avec un potentiel humain souvent important. Malheureusement, au fil du temps, les effectifs se réduisent de plus en plus en raison des difficultés financières qui empêchent de mettre en œuvre les programmes comme nous l'avons signalé à propos des ressources financières. Effectivement, la relation entre ressources humaines et ressources financières est très importante ; dès que les finances manquent, les difficultés de mettre en place des activités et de mobiliser apparaissent.

### a) Statut

<b>Statut</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
<b>Bénévoles</b>	37	82.22%
<b>Salariés</b>	8	17.77%
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>100%</b>

Les associations dans leur grande majorité fonctionnent sur du bénévolat comme le montre le tableau ci-dessus. Celles qui utilisent des salariés se recrutent dans la catégorie des associations qui ont réussi à obtenir un financement externe pour lequel un chef de projet salarié est exigé pour suivre, évaluer et répondre de l'état d'avancement des activités auprès des bailleurs de fonds.

### b) Périodicité des réunions et participation

<b>Fréquence</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Hebdomadaire	9	20%
Bimensuel	5	11.11%
Mensuel	23	51.11%
Trimestriel	3	6.66%
Irrégulière	5	11.11%
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>100%</b>

La périodicité des réunions est fonction des activités. Les associations qui ont un plan de charge conséquent se réunissent souvent mais les autres ont tendance à espacer leurs réunions ; ce qui a pour conséquence de réduire les rencontres et de diminuer le degré de cohésion des associations.

La participation est souvent moyenne. Lorsqu'elle est faible, la raison donnée est liée en général à la faiblesse du management :

- mauvaise communication,
- mésententes entre les membres,
- monopole dans la prise de décision,
- manque de concertation,
- absence de local.

La participation reste le point faible du mouvement associatif algérien. En effet, que ce soit lors de l'étude ou au cours des séances de travail organisées avec certaines associations, les plaintes sont nombreuses : le fonctionnement réel est souvent assuré par le président qui prend toutes les décisions, parfois le bureau est réduit au triptyque : président, secrétaire général et trésorier.

Le résultat de ce fonctionnement, parfois peu démocratique fait que la majorité des associations « manquent de vie » comme l'expriment certains adhérents qui veulent toujours croire à la dynamisation d'un mouvement associatif capable de relever des défis à condition d'en améliorer le fonctionnement interne. Ils se plaignent de l'écart existant entre l'image que donne l'association d'elle-même et ce qui s'y passe réellement à l'intérieur.

#### **4) PROJETS**

De la diversité des projets sur lesquels s'est engagé le mouvement associatif, nous n'avons retenu, dans le cadre de ce travail que les actions les plus pertinentes. Les projets importants sont souvent réalisés grâce aux financements extérieurs. Les associations qui en bénéficient sont les premières à se déclarer désolées de cette situation jugée parfois paradoxale. Tout le monde s'accorde à dire que le mouvement associatif est en mesure de rendre plus de services et participer à la résolution de beaucoup de problèmes si les pouvoirs publics pouvaient accepter une meilleure collaboration et participer plus au financement.

En effet, la situation actuelle caractérisée par une méfiance réciproque ne peut durer. Pour plus d'efficacité et d'efficience, associations et pouvoirs publics doivent rassembler leurs efforts afin de réaliser beaucoup plus de projets et apporter des solutions adéquates aux multiples problèmes vécus par les citoyens.

### **Culture, sport et loisirs :**

- **Réalisés :** Numérisation d'archives locales ; création de bibliothèque pour enfants ; édition de livres pour enfants ; organisation de festival de vidéo amateur ; animation d'espaces de détente pour les enfants hospitalisés ; école de football pour jeunes ; festival de théâtre ; réalisation de maison de jeunes de proximité ; ciné-club communal.

- **En cours :** Organisation de loisirs pour les myopathes et leurs familles ; caravane théâtrale du Djurdjura ;

- **En projet :** Acquisition d'un bibliobus ; mise en place d'un musée d'art traditionnel.

### **Développement :**

- **Réalisés :** Création de pépinières d'entreprise pour jeunes ; formation à l'artisanat, la couture, la coiffure ; mise en place d'une maison du tapis ; centre de formation en artisanat pour handicapés ; financement d'achat de brebis pour femmes en difficulté.

- **En cours :** Création de micro entreprises de tapisserie pour femmes ; mise en place d'ateliers de couture ; démarche pour la création de complexe touristique ; formation en management d'entreprises pour les jeunes diplômés.

- **En projet :** Coopérative autogérée de couture pour femmes.

### **Education, formation :**

- **Réalisés :** Cours d’alphabétisation pour les femmes ; cours de français et d’anglais pour les élèves candidats au BEF et au BAC de la région sud.
- **En projet :** Campagne de sensibilisation sur la violence en milieu scolaire ; laboratoire de langues.

### **Environnement :**

- **Réalisés :** Campagne de sensibilisation et réalisation d’actions pour des plages propres ; action réussie contre l’installation d’une usine de phosphate.
- **En cours :** Recyclage de déchets ménagers par compostage.

### **Santé :**

- **Réalisés :** Journées scientifiques sur les myopathies, le diabète, la toxicomanie.
- **En cours :** Organisation de thérapie de groupe pour les hypertendus.

### **Social :**

- **Réalisés :** Centre d’écoute sur les droits des femmes.
- **En cours :** Campagne de plaidoyer pour la dépénalisation de l’avortement.

## **5) LES SATISFACTIONS OBTENUES**

Les associations dans leur majorité sont satisfaites par les résultats concrets des activités organisées au profit de divers publics cibles. Voici les messages exprimés :

- Le sourire des enfants hospitalisés lors de séances récréatives ;
- Les femmes au foyer qui apprennent à lire et à écrire ;
- Les jeunes filles qui acceptent de reprendre une formation après avoir été exclues de l’école ;

- Les malades qui gardent le moral lorsqu'ils sont accompagnés dans la recherche de solutions à leurs problèmes ;
  - La révision du code de la famille ;
  - La mobilisation réelle des habitants autour de projets d'intérêt commun ;
    - L'espoir rendu à des jeunes à la recherche d'opportunités de développement et d'insertion sociale et professionnelle ;
    - La réussite dans la mobilisation des citoyens contre des projets nuisibles à leur santé et à l'environnement ;
    - Les changements de mentalité constatés chez les femmes dans les campagnes.

C'est grâce à toutes ces marques de satisfaction que les associations continuent de travailler malgré l'environnement institutionnel qui ne reconnaît pas toujours le succès de leurs actions réalisées avec peu de moyens.

## **6) LES DIFFICULTES RENCONTREES**

La liste des difficultés recensées est trop longue. En voici les plus pertinentes :

- Les autorités ne sont pas toujours réceptives ;
- Absence d'implication et d'aide de la part des pouvoirs publics ;
  - Manque de formation en gestion administrative et financière ;
    - Difficulté de pérenniser l'activité à cause du local ;
    - Non maîtrise de la méthodologie d'élaboration et de gestion de projet ;
      - Isolement du mouvement associatif, non reconnu comme acteur et partenaire par les pouvoirs publics ;
      - Manque de formation en communication pour les associations ;
      - Absence de formation en management associatif ;

- Problème de coordination avec les pouvoirs publics qui n'ont pas de considération pour les associations ;
- Baisse de l'activité bénévole ;
- Pas d'indépendance financière et matérielle ;
- Difficulté à créer des partenariats avec les pouvoirs publics concernés par la protection de l'environnement.

## IV.CONCLUSION

Notre conclusion pose d'abord un certain nombre de questions concernant le mouvement associatif dans sa relation avec l'environnement institutionnel. Ensuite nous suggérerons des recommandations susceptibles de tirer le mouvement associatif de son marasme et d'amener les pouvoirs publics à mieux comprendre l'intérêt qu'ils peuvent tirer d'une véritable collaboration avec les associations.

### 1) LA PROBLEMATIQUE ASSOCIATIVE EN ALGERIE

L'Algérie a vécu depuis son indépendance avec un mouvement associatif créé sur mesure par les autorités. C'était l'ère des organisations de masse obéissantes qui ne pouvaient que suivre le chemin tracé par les pouvoirs publics et parfois au détriment des intérêts des groupes qu'elles sont sensés défendre. Il convient de rappeler que la seule d'entre elles qui n'a pas voulu se soumettre, l'Union Nationale des Etudiants Algériens (UNEA) a été dissoute au début des années 1970.

Malgré l'ouverture, les pouvoirs publics n'arrivent pas à assumer leur responsabilité dans le respect des lois concernant le nouveau mouvement associatif. A propos des émeutes de Chlef de l'année dernière, le Ministre de l'Intérieur avait déclaré : à quoi servent les associations ? Ce qui veut dire : pourquoi n'ont-elles pas empêché ces émeutes ! C'était effectivement le rôle dévolu aux organisations de masse dont l'objectif était : la formation civique, la discipline et l'apprentissage de la démocratie socialiste. Ces

organisations n'ont jamais rien remis en cause et ont rarement défendu ou protégé les groupes qu'elles sont sensés « représenter ».

Pour sortir définitivement de cette vision du passé, une réflexion doit être initiée d'abord entre associations, puis entre associations et pouvoirs publics afin d'apporter des réponses à un certain nombre de questions :

1. Quel rôle doit jouer l'association dans l'espace public, en d'autres termes ne faudrait-il pas aider les associations à améliorer leur fonctionnement interne pour devenir de plus en plus une école de démocratie : participation réelle des adhérents à la prise de décision lors de véritables réunions dans lesquelles règnent un climat d'échange où chacun s'exprime librement en apprenant à mieux communiquer.

2. Quelle place revient au mouvement associatif dans la réponse qu'il peut apporter aux besoins spécifiques d'un groupe ou d'une communauté. En effet, le constat de l'échec de la centralisation absolue, du « Tout Etat » qui « fait tout, pense à tout, connaît tout », ne devrait-il pas convaincre les pouvoirs publics à reconnaître qu'il est souvent moins coûteux et plus efficace de laisser les associations prendre en charge ces réponses aux besoins en les dotant de ressources financières conséquentes tout en mettant en place des outils de contrôle à posteriori. L'exemple des associations qui prennent en charge les personnes handicapées prouve que le service offert est de bonne qualité et à moindre coût.

3. Quelle fonction occupe l'association dans le développement de projets collectifs à l'échelle locale que la communauté de base peut s'approprier, ou plus précisément comment passer d'une solidarité nationale (souvent difficile à mettre en place et parfois inefficace) à une solidarité de proximité plus facile à gérer et dont les effets positifs sont plus visibles permettant ainsi d'aller vers une cohésion sociale de plus en plus réelle.

Les conclusions de ces rencontres constitueront les éléments fondateurs d'une charte du mouvement associatif.

## 2) LES RECOMMANDATIONS

Nous allons nous limiter à des recommandations concernant les associations parce que cette étude les concerne avant tout.

1. Les associations, pour rester crédibles aussi bien auprès de leurs adhérents que des pouvoirs publics, doivent progressivement mettre en place une culture associative en luttant impérativement contre trois attitudes :

- **L'opacité.** La confidentialité a ses limites. L'obligation pour une association de publier annuellement ses résultats est un signe de bonne santé morale et financière. La transparence renforce la considération.

- **Le mutisme.** Très désagréable d'apprendre par l'extérieur que votre association s'est engagée sur un projet, ou a signé un contrat. Il n'est pas normal aujourd'hui que la rue ou le café du coin soient mieux informés que le couloir de l'association. L'adhérent qui apprend des nouvelles concernant son association à l'extérieur a droit de se faire une mauvaise idée de celle-ci et ce n'est pas fait pour l'enthousiasmer.

- **La rétention d'information.** C'est le signe d'une crainte de non contrôle de la situation ou de perte de pouvoir. Le pouvoir ne se manifeste plus dans l'information retenue, mais dans l'information transmise et partagée. L'association doit être une maison en verre pour ne pas subir les critiques qu'elle-même adresse parfois aux institutions étatiques.

2. Pour renforcer la mobilisation et la motivation et pour permettre l'appropriation de l'association par les adhérents, celle-ci est dans l'obligation de répondre aux attentes de ses adhérents :

- **Attentes collectives :** travailler dans de bonnes conditions, être informés sur la vie de l'association, comprendre les mutations, être associés aux décisions qui les concernent, partager la paternité des résultats des actions entreprises.

- **Attentes individuelles :** savoir pourquoi il active, s'épanouir, se réaliser, développer ses compétences, être reconnu, être fier de son association, se sentir membre d'un groupe, être considéré, écouté, apprécié et bien vivre dans l'association. Ceci ne peut que renforcer et dynamiser le bénévolat.

Ces objectifs peuvent être atteints par une meilleure organisation : recrutement de chefs de projets à l'écoute des adhérents pour une réelle mobilisation, formation des différents cadres associatifs à une politique de communication interne et externe.

3. Pour favoriser la cohésion, les dirigeants d'associations doivent être des animateurs capables de transformer des individus en groupe en leur donnant une « âme », de créer les conditions pour une grande cohésion en prônant continuellement :

- **La considération** à travers les comportements personnels où le zéro mépris est de règle. Reconnaître un adhérent, c'est le faire exister et lui faire prendre conscience qu'il est un élément important de l'équipe.

- **L'échange** par la mise en place d'outils permettant de favoriser l'expression de chacun en respectant l'adage : « dix idées valent mieux qu'une, même si celle d'Einstein ». La fréquence de réunions pour discuter, réfléchir, planifier en commun est le véritable signe d'une association formatrice au travail en commun.

- **La responsabilisation** pour favoriser la participation en mettant en place des structures participatives afin de donner à chacun l'occasion de progresser et de s'accomplir dans des domaines ou des activités où il se sent compétent et performant.

- **Le partage** pour concrétiser l'appartenance à une association et développer «le faire ensemble» qui est le fondement même de l'action associative en associant les adhérents aux prises de décision dans les différentes étapes de l'activité : au cours de la réalisation de projets mais aussi lors de leurs conceptions.

4. Maintenant que les associations ont derrière elles des années de fonctionnement et cumulé des expériences diverses, elles doivent ensemble penser à améliorer leur management pour démontrer qu'elles sont en mesure de devenir des exemples en matière :

- de gestion des ressources humaines (création d'un climat de travail agréable et renforcement du bénévolat qui en est un indicateur).

- de gestion rationnelle des financements dans la transparence (réaliser des activités et des services de qualité à moindre coût).

- de communication interne (information continue des adhérents) et externe (relations permanentes avec les autres associations et les pouvoirs publics) afin de rendre leurs activités plus visibles.

5. L'Etat a besoin d'une société civile organisée afin de promouvoir et d'encourager un dialogue organisé reflétant une expression à partir du bas et non du haut comme cela s'est toujours fait depuis des décennies. Certes, c'est aux politiques d'assumer la responsabilité des décisions mais il faut auparavant une réflexion partagée avec ceux qui seront les utilisateurs et/ou les bénéficiaires. Le mouvement associatif peut et doit constituer cette courroie de transmission nécessaire pour sortir définitivement de la vieille mentalité «beylicale» qui a fait beaucoup de torts parce que la population ne s'approprie ni les décisions prises, ni les réalisations.

6. Enfin, les associations ne doivent pas continuer à avancer en ordre dispersé et doivent assister de manière isolée à la détérioration du climat relationnel entre elles et les pouvoirs publics. Il y a certes de timides tentatives de rassemblement mais elles demeurent très insuffisante au regard de la situation actuelle où l'Etat a tendance à vouloir revenir sur les acquis démocratiques en menaçant de changer la réglementation dans un sens restrictif. Le mouvement associatif est véritablement à un tournant de son histoire : se mobiliser pour se défendre légalement et trouver les capacités pour renforcer son rôle et sa place ou accepter de rester dans une attitude immobile de défense qui ne fera que l'enfoncer dans un marasme qui, à terme le discréditera aux yeux de ses militants comme des citoyens. Vingt après, le mouvement associatif doit passer de l'adolescence à l'âge adulte en s'affirmant comme une force de propositions, un réservoir de compétences et un groupe d'expertise.



**Réunion de restitution de l'enquête « *Le mouvement associatif algérien 20 ans après* », 30 juillet 2009 (Bureau de *Solidaridad Internacional*, El Biar, Alger)**

## ANNEXE I

### GUIDE D'ENTRETIEN

#### **Identification de l'association :**

#### **HISTORIQUE :**

- *depuis quand existe-t-elle ?*
- *par qui a-t-elle été créée ? (nombre de personnes)*
  - *le plus jeune et le plus âgé*
  - *genre (pourcentage femmes/hommes)*
- *pourquoi a-t-elle été fondée ?*
- *ses missions ?*
- *combien de membres fondateurs sont encore en activité ?*  
*(S'il y a des défections, voir quelles en sont les raisons ?)*

**VOCATION :** *locale, régionale, nationale*

#### **Age des dirigeants :**

<i>Ages</i>	<i>20- 24</i>	<i>25- 29</i>	<i>30- 34</i>	<i>35- 39</i>	<i>40- 44</i>	<i>+45</i>
<i>Président</i>						
<i>Secrétaire général</i>						
<i>Trésorier</i>						

#### **RESSOURCES FINANCIERES :**

- *Cotisations (tarif) :*
- *Collectivités locales : APC, APW, (lesquelles)*
- *Institutions et entreprises nationales (lesquelles ?)*
- *Institutions, entreprises et ONG étrangères (lesquelles ?)*

### **FONCTIONNEMENT :**

- composition du bureau
  - o bénévoles ; salariés
  - o genre (femmes/hommes)
- périodicité des réunions : taux moyen de participation  
(Si taux faible, voir quelles en sont les raisons ?)

### **PROJETS :**

- réalisés depuis l'existence de l'association :
  - o nature, degré de réalisation, coûts, financement, bénéficiaires, impact
- en cours de réalisation :
  - o nature, degré de réalisation, coûts, financement, bénéficiaires, impact attendu
- en projet :
  - o nature, degré de préparation, coûts, financement, bénéficiaires, impact attendu
- **Quelles sont les satisfactions obtenues ?**
- **Quelles sont les difficultés rencontrées ?**

## **ANNEXE II**

### **LISTE DES ASSOCIATIONS**

1. *Association Hippone pour le Développement Collectif (Annaba)*
2. *Association des diabétiques d'Akbou (Béjaia)*
3. *Association « TISSAS » d'IDLES de Tizin Berber (Béjaïa)*
4. *Association Défi et Espoir des Myopathes (Constantine)*
5. *Association INFO NET de Ain Smara (Constantine)*
6. *Association Maram (Jijel)*
7. *Association Sports et Loisirs de Mtoussa (Khenchela)*
8. *Association de Sauvegarde et Promotion de l'enfant (Khenchela)*
9. *Association Club Scientifique de la faculté des sciences médicales (Sétif)*
10. *Association Promotion des Energies Renouvelables et Développement Durable (Skikda)*
11. *Association Devoir Culture et Développement Environnemental (ADCDE) (Souk-Ahras)*
12. *Association Union Développement Communautaire (UDC) Souk-ahras*
13. *Association El djawahir culturel (El oued)*
14. *Association El amane pour l'enfance (El oued)*
15. *Association Promotion de la femme (El oued)*
16. *Association Etudiant Culturel Tamentit (Adrar)*
17. *Association pour le Développement de la femme rurale Timimoun (Adrar)*
18. *Association les amis de Krim (Tizi ousou)*
19. *Association Culturelle Tassedra (Tizi ousou)*
20. *Association Assirem (Tizi ousou)*
21. *Association Tafsut (Tizi ousou)*
22. *Association Tagharma (Tizi ousou)*

23. Association Abi Ishaq (Ghardaia)
24. Association des handicapés de Beni Isguen (Ghardaia)
25. Association des étudiants et cadres (El Bayadh)
26. Association culturelle Tagedith (Tizi ousou)
27. Association Culturelle Toudert (Tizi ousou)
28. Association Promotion de la Femme de Tamentit (Adrar)
29. Association les Amis de la Cinémathèque Aoulef (Adrar)
30. Association les amis de l'Ahaggar (Tamanrasset)
31. Association environnement Ait boudrar (Tizi ousou)
32. Association Tiliwa économie de montagne (Tizi ousou)
33. Association Taneflit club UNESCO (Tizi ousou)
34. association pour l'environnement (Tizi ousou)
35. Association Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits - FARD (Oran)
36. Association Le Petit lecteur (Oran)
37. Association AFEPEC (Oran)
38. Association SMILE (Oran)
39. Association MSI (Oran)
40. Association El Emir pour l'animation culturelle en milieux jeunes (Oran)
41. Association de promotion de la femme et des métiers traditionnels (Béchar)
42. Association la fille de l'avenir (Béchar)
43. Association des psychologues (Béchar)
44. Association de communication scientifique et Internet pour jeunes (Béchar)
45. Association des hypertendus (Béchar)